

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 mars 2023 à 19h00**

**Etaient présents : ARNOUITS J.P. – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K –
EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT J –
SAMYN M**

Absents excusés : BECK B – DRIEUX D – SONNEVILLE V – VERHILLE H

ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Compte de gestion et compte administratif 2022
- Affectation des résultats
- Taux d'imposition
- Subventions aux associations
- Budget primitif 2023
- Conseil d'école
- Retour des commissions
- Divers

- **Secrétaire de séance**

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Compte de gestion et compte administratif 2022**

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié

conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Sous la présidence de Madame Catherine DEKEISTER, le conseil municipal examine le compte administratif 2022 qui s'établit ainsi :

INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT	
RECETTES	226 135,82 €	RECETTES	525 298,21 €
DEPENSES	44 178,59 €	DEPENSES	467 177,80 €
RECETTES - DEPENSES 2022	181 957,23 €	RECETTES - DEPENSES 2022	58 120,41
RESULTAT ANTERIEUR	-156 154,14 €	RESULTAT ANTERIEUR	109 207,00 €
RESULTAT GLOBAL CUMULE	25 803,09 €	RESULTAT GLOBAL CUMULE	167 327,41 €
- RAR DEPENSES	0,00 €		
+ RAR RECETTES	0,00 €		
RESULTAT FINAL CUMULE	25 803,09 €		
RESULTAT GLOBAL CUMULE	INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT		193 130,50 €

Hors de la présence de Monsieur DELFORGE Michel, Président, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 de la commune.

- **Affectation des résultats**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Michel DEFORGE après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2022	(A) 58 120.41 €
Report exercice précédent	(B) 109 207.00 €
* Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2022	(A+B) 167 327.41 €

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	(C) 25 803.09 €
Restes à réaliser (RAR) dépenses :	(D) 0.00 €
Restes à réaliser (RAR) recettes :	(E) 0,00 €

Soldes des RAR	(E-D) 0.00 €
*Résultat d'investissement	(C+E-D) 25 803.09 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2023 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	140 000.00 €
002 « excédent de fonctionnement reporté »	27 327.41 €

- **Taux d'imposition**

Madame Catherine DEKEISTER rappelle les taux d'imposition 2022 (bâti : 33,30% et non bâti : 33.83%)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide de retenir les mêmes taux que l'année dernière (bâti : 33,30% et non bâti : 33.83%)
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14.68%

Le conseil municipal décide de maintenir les indemnités des élus comme en 2022.

- **Subventions aux associations**

Monsieur le Maire fait état des demandes de subventions des associations. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide des subventions aux associations.

- **Budget primitif 2023**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le conseil municipal examine le budget primitif 2023, présenté par Madame Catherine DEKEISTER, qui s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	607 803,09 €	607 803,09 €
FONCTIONNEMENT	467 527,41 €	467 527,41 €
TOTAL DU BUDGET	1 075 330.50 €	1 075 330.50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le budget primitif (fonctionnement et investissement) de la commune pour l'année 2023

- **Conseil d'école**

Monsieur Michel DELFORGE fait lecture du dernier compte-rendu du conseil d'école du 2 mars 2023. Les horaires scolaires restent les mêmes pour l'année scolaire 2023/2024.

- **Retour des commissions**

- Voirie : le parking face à la pharmacie a été remis à niveau (trous bouchés)
- Centre de loisirs : les dossiers de préinscription sont distribués, retour pour le 7 avril. Une réunion est prévue le 24 mai à 18h00.
- Conseil Municipal des Jeunes : leur projet avance très bien.

- **Divers**

L'installation de la borne IRVE est en cours.

La médaille du Sénat sera remise au Docteur Pierre LEVISSE le lundi 1^{er} mai 2023 à 11h00 à la salle de mairie annexe en même temps que les médailles du travail.

La randonnée des mottes aura lieu le dimanche 3 septembre 2023.

Le parcours du cœur aura lieu le dimanche 16 avril de 8h30 à 12h00. Le Docteur LEVISSE sera présent. Louis ARNOUITS ouvrira la médiathèque.

Monsieur le Maire annonce que des réunions de travail sont en cours pour la modification du PLUi.

Le Pacte Fiscal et Financier Solidaire : la commune de Lederzeele percevra la Dotation Solidaire Communautaire et le Fonds de Péréquation Intercommunal Communal.

Donation du cabinet médical : le Docteur LEVISSE a contacté son notaire pour la donation du cabinet médical. Le budget de fonctionnement 2022 du cabinet médical est présenté (charges : 4 800 € / recettes : 7 130 €). Les frais de notaire sont évalués à environ 3 000 € pour l'établissement de l'acte de donation. Après avoir délibéré, l'ensemble du conseil municipal accepte la donation du conseil médical (Monsieur Pierre LEVISSE n'a pas pris part au vote).

Monsieur le Maire présente le projet du béguinage qui sera constitué de 9 logements.

Un dernier tour de table est réalisé, aucune remarque n'est formulée.

Monsieur Philippe EVRARD remercie l'ADEL d'avoir déplacé l'abri de jardin et la SPAEL d'avoir débarrassé le container.

Prochaines réunions : Adjoints : lundi 15 mai à 18h00
 CM : lundi 22 mai à 19h00